



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°54

Réunion du : **mardi 23 avril 2024**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE FRANCE 2024/2025

582 267 – JEUNESSE SPORTIVE DE PARIS

La Commission prend connaissance de la demande de JEUNESSE SPORTIVE PARIS pour l'intégration de son équipe en Coupe de France.

Vu la situation de l'équipe, la Commission valide la participation de cette équipe à l'édition 2024/2025 de la Coupe de France.

535 534 SANTENY SP.L.

Courriel de SANTENY SP demandant la participation de son équipe à la Coupe de France.

Vu la situation de l'équipe, la Commission valide la participation de cette équipe à l'édition 2024/2025 de la Coupe de France.

28117214 J.A. DE MONTROUGE / MARCOUVILLE CITY du 12/05/2024.

Courriel de la JA MONTROUGE ne souhaitant pas participer.

La Commission procède au retrait d'engagement de cette équipe qui est remplacée par J.S. DE PARIS.

28117222 AFP 18 / LIONS DE MAGNANVILLE du 12/05/2024

Courriel des LIONS DE MAGNANVILLE indiquant son souhait tardif de ne pas participer.

La Commission procède au retrait d'engagement de cette équipe qui est remplacée par SANTENY SP.L .

528460 – OTHIS CO

Courriel du CO OTHIS.

La Commission vous rappelle que les équipes Seniors 1 en entente ne peuvent pas participer à la Coupe de France et votre équipe est en entente avec le club de DAMMARTIN CS (500693).

28117272 CAUDACIENNE E.S. / BRIARD S.C. du 12/05/2024

Match inversé.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

| |
|------------------------------|
| SENIORS – CHAMPIONNAT |
|------------------------------|

SAINT-DENIS US (523 415) – R1

Stade Auguste Delaune n°2 – NNI 93 066 02 02

Reprise de dossier.

La Commission,

Pris connaissance du courriel de SAINT DENIS US demandant la prolongation de sa dérogation de terrain accordée lors de la réunion de la Commission, en date du 20 juillet 2023, les travaux n'étant pas finalisés.

Pris connaissance du courriel de la Ville de SAINT DENIS informant de la finalité des travaux fin juin et de la mise à disposition de l'ensemble du complexe sportif Auguste Delaune du 26 juin au 16 septembre 2024, réservé en exclusivité aux J.O. de PARIS 2024 comme lieu d'entraînement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

par ces motifs,

. décide de prolonger, jusqu'au 30/06/2024, l'autorisation de jouer ses matchs du **championnat Seniors R1 sur le terrain n°2 du stade Auguste Delaune.**

. **Invite le club et la Mairie à tenir informé la Commission de l'évolution des travaux et de la possibilité d'utiliser du terrain d'honneur lors de la Saison 2024/2025.**

Enfin, rappelle que l'éclairage du terrain n°2 du stade Auguste Delaune n'est à ce jour pas classé et invite donc la Mairie et le club à prendre contact avec la C.R.T.I.S pour effectuer le classement de celui-ci.

Par ailleurs, la Commission demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et des officiels (avant, pendant et après le match).

26658704 CERGY PONTOISE FC / PLESSIS ROBINSON FC du 27/04/2024 (R1/A)**26658731 CERGY PONTOISE FC / MANTOIS 78 FC du 27/05/2024 (R1/A)**

Courriel du FC SAINT LEU et convention entre la Mairie et le club de CERGY PONTOISE FC

Cette rencontre aura lieu à 18h00, sur le stade Gérard Houllier – Bd A. Bremont à SAINT LEU LA FORET.

Accord de la Commission.

La Commission indique qu'il restera UNE (1) rencontre à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025.

25922679 FC 93 BOBIGNY BG 2 / SARCELLES AAS 1 du 28/04/2024 (R2/C)

Demande de changement d'horaire de FC 93 BOBIGNY BG, pour jouer à 17h30, sur le stade A. Delaune à BOBIGNY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'AAS SARCELLES, devant parvenir au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h00.

25925586 SARCELLES AAS 2 / FRANCONVILLE FC 1 du 28/04/2024 (R3/C)

Demande de SARCELLES AAS pour jouer à 17h15, en baisser de rideau d'un match de Championnat National U17.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

26768988 GENNEVILLIERS CSM 1 / FC COURCOURONNES 1 du 28/04/2024 (R3/B)

Demande de GENNEVILLIERS pour jouer à 14h00 sur le Parc des Sévines n°1.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC COURCOURONNES devant parvenir au plus tard, le vendredi 26 avril 2024 à 12h00.

527 078 – AUBERVILLIERS FCM – Seniors R2/C**Rappel.**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 2 d'AUBERVILLIERS FCM, à compter du 22 AVRIL 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville d'AUBERVILLIERS.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

25922681 AUBERVILLIERS C. 2 / NOISY LE SEC B.93 1 du 05/05/2024

25922707 AUBERVILLIERS C. 2 / ARGENTEUIL FC 1 du 02/06/2024

La Commission indique qu'il restera UNE rencontre à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025.

| |
|--------------------------|
| U18 – CHAMPIONNAT |
|--------------------------|

25904848 DRANCY JA 1 / SARCELLES AAS 1 du 28/04/2024 (R1)

Demande de DRANCY JA pour jouer à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'AAS SARCELLES, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

25907997 BLANC MESNIL SF / NEUILLY SUR MARNE SFC du 28/04/2024 (R2/A)**Rappel.**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 06/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe 1 U18 de BLANC MESNIL SF, à compter du 15 avril 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de BLANC MESNIL.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante, au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h00.

523 873 – FONTENAY SOUS BOIS U.S. (R3/A)**Rappel**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 27/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U18 1 de FONTENAY SOUS BOIS US, à compter du 22 AVRIL 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de FONTENAY SOUS BOIS.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :

25910133 FONTENAY SOUS BOIS US / BOULOGNE BILLANCOURT AC le 02/06/2024

La Commission vous indique qu'il restera DEUX (2) rencontres à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025.

25910087 EVRY FC / FONTENAY SOUS BOIS du 31/03/2024 (R3/A)

Rappel :

Cette rencontre est reportée au 28/04/2024.

25908134 SENART MOISSY / ENTENTE SANNOIS SG du 05/05/2024 (R2/B)

Rappel.

Courriel de SENART MOISSY indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 05 mai 2024 (**horaire à confirmer**), sur le terrain n°2 (synthétique) du Stade Omnisports à SAVIGNY LE TEMPLE.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire et de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, **à communiquer au plus tard, le vendredi 03 mai 2024 à 12h00.**

25913515 LIVRY GARGAN FC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 28/04/2024 (R3/D)

Demande de LIVRY GARGAN FC pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PARIS 13 ATLETICO, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

U17 - CHAMPIONNAT**25904529 COLLEGIEN AS 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 28/04/2024 (R2/F)**

Demande de report au 12/05/2024 ou le 17/05/2024 de MEAUX ACADEMY, en raison de l'absence de l'éducateur.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date du 28 avril 2024.

25904635 COURONNES OFC 1 / PORT MARLY CS 1 du 28/04/2024 (R2/G)

Demande de COURONNES OFC pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PORT MARLY CS, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

U16 - CHAMPIONNAT**25893941 NANTERRE ES 1 / US TORCY PVM US 2 du 28/04/2024 (R1)**

Demande de NANTERRE ES pour jouer à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de TORCY PVM US, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

25891653 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1 du 28/04/2024 (R2/B)

Demande de SAINT OUEN L'AUMONE pour jouer à 11h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du PUC, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

25891518 VILLEJUIF US / PARIS FC du 28/04/2024 (R2/A)

Courriel de la Mairie de VILLEJUIF informant de travaux sur le stade Karl Marx jusqu'au 28 avril 2024.

La Commission demande au club de VILLEJUIF la faisabilité de déplacer ce match sur un autre terrain de la ville étant précisé que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales.

Information à communiquer avant le vendredi 26/04/2024 12h00.

25892051 BUSSY ST GEORGES FC / LILAS FC du 28/04/2024 (R3/C)

Demande de report au 12/05/2024 à 12h30 de BUSSY ST GEORGES FC, en raison d'un match U17 R2 sur le même horaire et en accord avec LILAS FC.

La Commission demande au club de BUSSY ST GEORGES de prioriser une modification du coup d'envoi (soit à 11h soit à 17h) pour permettre à cette rencontre de se jouer le 28/04/2024 comme prévu au calendrier.

Information à communiquer avant le vendredi 26/04/2024 12h00.

25893938 FLEURY 91 FC / RC ARGENTEUIL du 28/04/2024 (R1)

Reprise de dossier.

Courriel de FLEURY 91 FC et attestation de la Mairie de LISSES indiquant le prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu à **16h00**, sur le terrain synthétique du stade Stéphane Diagana à Lisses.

Accord de la Commission.

U15 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule C****25914332 ARPAJONNAIS RC 1 / MASSY ACADEMY 1 du 25/05/2024**

Rappel :

La Commission demande au club d'ARPAJONNAIS RC de bien vouloir lui transmettre un retour sur la possibilité de jouer cette rencontre sur un autre terrain suite à la fermeture du stade Batigne.

Sans retour pour la réunion du mardi 30/04/2024, le match sera avancé au samedi 18/05/2024.

25914306 VILLENEUVE ABLON US 1 / SUCY FC 1 du 23/03/2024

La Commission accuse réception de la liste des joueurs de SUCY FC :

Nathan LOPES
Enzo FAGIANI
Kelyan SAGORY
Mathéo DOS SANTOS
Alexis CEREAS,
Clément CHAPELLE
Rayan ARFAOUI
Lucas DA COSTA CORREIA
Moussa DIABIRA
Timéo CICARELLI
Julien, VELOSO SOUSA,
Ouali HACHEMI
Gary REBEAU
Bagui DIAKITE

Elle reste en attente de la liste des joueurs ayant participé à ce match de VILLENEUVE ABLON US.

Poule D**25903494 VILLEPARISIS USM 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 20/04/2024**

Lecture du courriel de VILLEPARISIS USM.

La Commission enregistre le forfait non avisé de l'équipe de VILLEPARISIS USm (courriel envoyé hors délai).

25903505 DRANCY FC 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 01/06/2024

Accord des 2 clubs pour avancer le match au samedi 18/05/2024 (motif : DRANCY FC engagé sur un tournoi).

S'agissant de la dernière journée de championnat et cette rencontre pouvant à ce jour avoir une incidence sur la montée.

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande.

Poule E**25904132 VILLEJUIF US 1 / ATLETICO BAGNOLET 1 du 27/04/2024**

Réception du courriel de la Mairie de VILLEJUIF indiquant la fermeture du stade Karl Marx (travaux).

La Commission demande au club de VILLEJUIF la faisabilité de déplacer ce match sur un autre terrain de la ville étant précisé que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales.

Information à communiquer avant le vendredi 26/04/2024 12h00.

Poule F**25908263 CHOISY LE ROI AS 1 / VILLENEUVE AFC 1 du 27/04/2024**

La Commission prend connaissance de l'accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 11/05/2024 (motif : terrain indisponible).

La Commission demande au club de CHOISY LE ROI AS de transmettre le justificatif officiel d'indisponibilité du terrain.

Document à transmettre au plus tard ce vendredi 26/04/2024 – 12h00.

Poule G

25909997 ACCB 2 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 25/05/2024

Rappel :

Demande de l'ACBB pour avancer le match au 01/05/2024.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de RUEIL MALMAISON FC à transmettre au plus tard le lundi 29/04/2024.

Sans retour de RUEIL MALMAISON FC, le match restera maintenu au samedi 25/05/2024.

Poule I

25913250 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / COSMO TAVERNY 1 du 27/04/2024

Demande de SAINT OUEN L'AUMONE AS pour reporter le match au 18/05/2024 (motif : terrain impraticable).

La Commission demande un document officiel Municipal indiquant l'indisponibilité du terrain – à transmettre au plus tard le vendredi 26/04/2024 – 12h00.

De plus, il est rappelé que les compétitions Régionales sont prioritaires sur celles de niveau Départemental. A réception des éléments, la Commission statuera.

25913251 FRANCONVILLE FC 1 / SAINT LEU 95 FC 1 du 27/04/2024

La Commission,

Pris connaissance de demande de report de FRANCONVILLE FC (motif : installations occupées par le District 95 dans le cadre de l'organisation des Finales Départementales U11 et U11F),

Pris connaissance du courriel du District du Val d'Oise de Football,

Considérant que FRANCONVILLE FC a proposé de décaler le match au dimanche 28/04/2024 – refusé par SAINT LEU 95 FC,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 18/05/2024.

Possibilité de jouer avant avec accord des 2 clubs.

U14 – CHAMPIONNAT

Régional 1

Poule B

25865381 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 04/05/2024

Demande de JEUNESSE AUBERVILLIERS pour décaler le match au mercredi 08/05/2024 à 15h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VERSAILLES 78 FC à transmettre au plus tard le vendredi 03/05/2024.

Régional 2

Poule A

25887213 PARIS FC 1 / ACBB 1 du 25/05/2024

Rappel :

Demande de l'ACBB pour avancer le match au 01/05/2024.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PARIS FC à transmettre au plus tard le lundi 29/04/2024.

Sans retour du PARIS FC, le match restera maintenu au samedi 25/05/2024.

Poule B**25887898 CHOISY LE ROI AS 1 / FC 93 BOBIGNY 1 du 27/04/2024**

La Commission prend connaissance de l'accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 11/05/2024 (motif : terrain indisponible).

La Commission demande au club de CHOISY LE ROI AS de transmettre le justificatif officiel d'indisponibilité du terrain.

Document à transmettre au plus tard ce vendredi 26/04/2024 – 12h00.

25887902 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / AULNAY CSL 1 du 27/04/2024

Demande de CHAMPS SUR MARNE FOOT pour décaler le coup d'envoi du match à 17h00.

Accor de la Commission sous réserve de l'accord d'AULNAY CSL à transmettre au plus tard le vendredi 26/04/2024.

Régional 3**Poule A****25889317 AF GARENNE COLOMBES 1 / RACING CF 2 du 01/06/2024**

La Commission prend connaissance de l'accord des 2 clubs pour décaler le coup d'envoi à 17h00.

S'agissant de la dernière journée de championnat et ce match ayant pour le moment une incidence sur les montées/descentes, la Commission maintient le coup d'envoi de ce match à l'horaire officiel : 15h30.

Poule D**MASSY FC 91 – 518832**

Rappel

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission régionale de Discipline du 03/04/2024 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHES FERMES à l'équipe 1 U14 de MASSY 91 F.C. à compter du 29 AVRIL 2024 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 20 km minimum de la Ville de MASSY.

Liste des 2 matchs concernés cette saison :

25891186 MASSY FC 91 1 / CFFP 1 du 04/05/2024

25891196 MASSY FC 91 1 / TREMBLAY FC 1 du 01/06/2024

Il restera 3 rencontres concernées lors de la saison 2024/2025.

CDM – CHAMPIONNAT**25883178 ARPAJONNAIS / VAL D'EUROPE du 07/04/2024 reporté au 21/04/2024 (R2/B)**

Réception d'un arrêté municipal indiquant la fermeture des installations en raison de regarnissage du stade.

Considérant que cette rencontre du 07/04/2024 a été reportée par deux fois,

. reporte ce match au 12 mai 2024 et indique d'en cas d'indisponibilité du terrain à cette nouvelle date, un terrain de repli devra être fourni, au plus tard le vendredi 10 mai 2024 à 12h00.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**25882098 ENTENTE MMB 1 / ASNIERES FC 1 du 26/05/2024 (R3/A)**

Demande de l'ENTENTE MMB pour jouer à 8h45.

Accord de la Commission, vu le délai de prévenance.

25882339 VILLEJUIF US / EPINAY SUR ORGE SC du 28/04/2024 (R3/C)

Courriel de la Mairie de VILLEJUIF informant de travaux sur le stade Karl Marx jusqu'au 28 avril 2024. La Commission demande au club de VILLEJUIF la faisabilité de déplacer ce match sur un autre terrain de la ville étant précisé que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales. Information à communiquer avant le vendredi 26/04/2024 12h00.